

la *Libre-Parole* ajoute que ce fut lui qui pesa également sur l'arrêt prohibitif de son collègue de Bussy-Saint-Georges. D'où procès-verbal contre le curé, M. l'abbé Fossin.

“ Or ce maire despotique n'est pas autre que le riche *châtelain-chocolatier*, M. Menier. (1) La réclame ? dites-vous. Attendez. Je trouve indigne qu'une multitude de catholiques fassent si béatement les affaires des ennemis de l'idée religieuse, des hommes qui humilient leur culte au point de le contrarier par un arrêt qu'exécuteront les gendarmes ou le garde-champêtre. Là-bas le curé passa outre, parce que toute la population le poussa à marcher. Pourquoi donc les vrais chrétiens n'auraient-ils point partout même énergie. Laissons les chocolatiers sectaires écouler seuls leurs produits. Drumont a écrit des pages sanglantes contre ces dévots, ces bonnes sœurs tourières et autres qui font marcher les ménages juifs ou irrégieux par leurs emplettes, et favorisent ainsi de leurs deniers ceux qui outragent Celui qu'ils prétendent jalousement servir ! Je ne dis pas comme tel journal, que *le Menier* est le seul chocolat qui blanchisse en vieillissant. Je dis qu'il est des œuvres charitables, qui, en ces temps durs, sont contraints de conduire quelque industrie similaire. Pourquoi ne pas réserver la pratique à ces maisons ? En voulez-vous de l'excellent chocolat ? Vous avez celui des Trappistes d'Aiguebelle qui ne mettront pas de substances étrangères à la place du cacao. Vous avez ce bon chocolat de l'abbaye d'Igny tant vanté qui se vend à Paris, rue Lafontaine, 40, au profit des Apprentis-Orphelins, dans cette maison de la Providence que fonda l'abbé Roussel. Défendons-nous. (2)

---

### L'Oiseau-Mouche

---

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits à *L'Oiseau-Mouche*, qui vient d'entrer dans sa sixième année d'existence. Il nous fait plaisir d'apprendre que ses rédacteurs sont bien décidés à continuer cette excellente œuvre, qui leur fait certainement honneur.

---

### L'un des treize

---

M. J. A. Barron, orangiste marquant et l'un des treize qui

(1) Ce M. Menier n'est autre que le propriétaire de l'île d'Anticosti.

(2) Messager de Ste-Philomène.